l'unique ambition est de gouverner la commune. Qu'il se contente de son rôle de directeur de théâtre ! Il a du reste, sous ce rapport, bien le choix des œuvres qui il fait représenter au patronage.

On nous permettra de ne pas inviter les pères de famille à y envoyer leurs jeunes filles.

## DOUAI

**Auberchicourt.** — Hier, vers dix heures du soir, un incendie s'est déclaré dans le moulin de M. Cossé, dit le « Mondiaudiaine », dans des conditions déplorables. Il y a assurance. On croit que le feu a été communiqué par l'échauffement d'un coussinet.

## VALENCIENNES

*Incendie.* — Hier à 3 heures du matin, un incendie s'est déclaré aux établissements de M. Humbert, fondeur et serrurier, rue des Récollets.

La fonderie a pris naissance dans le magasin des modèles, a complètement détruit le premier étage et le toit. C'est à M. Lamarche-Vital, comptable de M. Mallet, qui occupait d'une autre, qui a réveillé M. Humbert et ses voisins.

Grâce à l'énergie des pompiers on s'est rendu maître de l'incendie.

Le service d'ordre était fait par une compagnie du 127e de ligne.

Les dégâts évalués à 20,000 francs, sont couverts par une assurance à la Compagnie « l'Union ».

Il y a en aucun accident de personnes.

## CAMBRAI

**Bévillers.** — Six ouvriers travaillaient dans une carrière, appartenant à Mme veuve Lanoux. Ils chargeaient des blocs de marne sur un tombereau.

Tout à coup, un éboulement que rien ne faisait prévoir se produisit.

Trois des ouvriers furent plus ou moins ensevelis; leurs camarades se portèrent de suite à leurs secours et parvinrent à les tirer de la position critique où ils se trouvaient.

Les trois ouvriers victimes de l'accident sont les sieurs : Henri Claisse, cabaretier et cultivateur, blessé aux reins et à la jambe droite ; Lalin Jean-Baptiste, qui a la jambe droite cassée au-dessus du genou et qui porte en outre de légères blessures dans le dos, enfin Joseph Danas légèrement atteint à la tête.

**Rusigny.** — Une enquête se poursuit en ce moment sur une affaire qui aurait pu avoir des conséquences terribles.

Le sieur Victor-Alfred Lemaire, 49 ans, garde particulier au service de M. Morcrette-Lédieu, conseiller général, surprenait dans le bois confié à sa surveillance un braconnier qui, sans plus de préambule, le mit en joue.

Le garde ne lui laissa pas le temps de tirer : épaulant son arme il fit feu pour épouvanter son adversaire.

Celui-ci riposta par deux coups de fusil.

Le garde fut atteint : il voulut se mettre à la poursuite de son adversaire, mais affaibli par ses blessures il dut s'arrêter enfin, sans avoir rejoint le braconnier.

## AVESNES

**Aulnoye.** — Mercredi, 4 courant, vers 7 heures du soir, le sieur Henri Cambeling, 71 ans, marchand de graines à Aulnoye, a été trouvé noyé sur la ligne de Paris, à environ un kilomètre de la gare d'Aulnoye.

On suppose qu'il voulait traverser la voie ferrée pour abréger son chemin et qu'il aura été tamponné par le train de 6 heures 50 venant de Paris. Son corps ne formait qu'une masse informe.

**Landrecies.** — Une seconde conférence populaire a été faite le dimanche 1er mars dans les salons de l'Hôtel-de-Ville de Landrecies, par M. Rive, le distingué professeur de l'École primaire supérieure.

Il a parlé sur M. Pasteur et son œuvre avec beaucoup de clarté et de méthode et a obtenu un succès du meilleur aloi devant un auditoire d'environ 200 personnes.

Chacun a emporté de cette conférence l'idée du labeur immense du savant Pasteur et de la grandeur des bienfaits dont il a doté l'humanité : chacun se souviendra du profond amour qu'il a témoigné dans maintes circonstances pour la science et pour la patrie.

M. le Maire et les personnes les plus notables de la ville ont vivement félicité et remercié le conférencier de l'issue de la séance.

**Englefontaine.** — Le Municipalité, M. Lemoine, professeur au collège du Quesnoy, était venu faire une conférence sur les travaux de Pasteur.

Un nombreux auditoire de personnes avait répondu malgré la pluie qui tombait à flots, à l'appel des organisateurs et s'enthousiasmait dans le vaste salon de M. Dubiez.

Cette était présidée par M. Cantineau, le sympathique maire d'Englefontaine, heureux d'inaugurer son administration par une conférence pacifique, une fête à la fois patriotique et artistique. Près de lui avaient pris place MM. Guéry, adjoint et Herlent, le dévoué principal du collège du Quesnoy.

La fête a commencé par une fantaisie exécutée avec brio par la Société des trompettes, sous la direction de M. Debarcing. Puis M. Lesne a pris la parole.

Il plus bel éloge qu'on puisse faire de sa magistrale conférence, c'est qu'il a été compris de tous. Il a exposé dans leurs grandes lignes, la vie laborieuse et l'œuvre bienfaitrice du grand savant ; il en a parlé comme il convient, en un langage d'une éloquence sobre et claire, d'une remarquable précision, d'une exactitude sans pédantisme, d'une simplicité lumineuse relevée par place de considérations, de sentiments ou de tableaux pleins de grandeur. Aussi a-t-il été fréquemment interrompu par des salves d'applaudissements de parler, par de chaleureux applaudissements.

Il a hautement fait ensuite un énergique appel à la reconnaissance de tous pour l'illustre savant et en a exprimé en termes excellents, incessible par des bravos unanimes, la participation des spectateurs à l'œuvre du monument de Lille.

Cette n'était point encore terminée : un concert, non moins attrayant que la conférence commença aussitôt. On y applaudit ferme M. Cousseran, chef de la musique municipale du Quesnoy, un violoniste de race dont le jeu savant, expressif a été fort apprécié des connaisseurs ; Mlle M. Tuquet, qui a exécuté sur le piano une sonate assez compliquée, très heureuse manœuvre de sa composition, dont la facture irréprochable révèle une maîtresse pianiste ; plusieurs de promesses ; M. Bottin, un chanteur à la voix chaude et souple, qui a détaillé avec beaucoup d'expression plusieurs romances et une grande scène dramatique ; M. Terryn, qui a joué à ravir sur le piston des variations heureuses de difficultés... pour d'autres que pour lui ; M. Jaillieux, au bas-ton, en le tenant de l'applaudir, tout occupé qu'on était à rire et à converser en l'écoutant, obtint ses bonifications.

Les applaudissements une bonne part revient à M. Lesne, le gracieux pianiste dont le beau talent déploya avec une sûreté exemple du toute grâce dans la tâche difficile d'accompagateur.

Le concert achevé M. Herlent a remercié dans une brillante allocution, les amis d'Englefontaine — et en particulier M. Cantineau — qui l'avaient sûrement de demander dans l'organisation de cette fête, heureuse à glorifier un des plus grands génies de la France ; il a également remercié les habitants de la belle commune d'Englefontaine, en si grand nombre venus de conférence et la foule s'est écoulée, nombreuse d'une soirée si bien employée, au son d'un marche extraordinaire exécutée par les trompettes ; tous la plus qui tombait de plus belle.

Le conférencier emporte le souvenir de cette magnifique fête à Englefontaine.

## HAZEBROUCK

### Le crime d'Oudezeele

Deux gardiens de la maison centrale de Loos, reconnaissant Van Ingelandt, l'assassin de la servante du curé d'Oudezeele, qui se promenait en entre leurs mains les vêtements du geôlier pendant son séjour à Loos, sont allés hier à Hazebrouck pour reconnaître les effets de leur ancien pensionnaire.

Ils ont reconnu le chapeau et le pardessus de Van Ingelandt, tous deux ont parfaitement reconnu ces vêtements que portait l'accusé à sa sortie de la maison centrale.

Les formalités d'extradition sont en cours d'exécution et l'assassin, qui est toujours à la prison d'Ypres, n'a plus la même assurance, il tente le terrain se dérober sous ses pas.

Van Ingelandt qui a déjà été condamné cinq fois pour vol, est un fort gaillard atteint d'une légère claudication. Sa dernière condamnation a été purgée le 12 février 96 et cinq jours après, c'est-à-dire le 17 du même mois, il assassinait la servante du curé d'Oudezeele.

**Estaires.** — *Disparition.* — Un gamin de cette localité, Gravelle Gustave, âgé de 12 ans, de la Chapelle d'Arbentières le 25 juillet 1894, a quitté le domicile de sa mère, rue Neuve à Estaires, le samedi 29 février, depuis il n'a pas reparu.

Signalement : 1 mètre 25 environ, cheveux et sourcils châtain foncés, teint pâle, menton rond, visage ovale, cheveux coupés courts. — Vêtu : d'un paletot et d'un gilet noir, d'un pantalon de velours presque usé, chaussé de bottines à élastique et de bas en laine grise.

En cas de découverte, aviser M. le commissaire de police d'Estaires.

*Vols.* — Un vol d'un sac de 84 kilos de café vert a été commis à la gare.

Un vol de numéros, 50 francs, a été commis la nuit, chez le sieur Leroy Jules, journalier, route de Neuf-Berquin.

## DUNKERQUE

*La tempête.* — Après une accalmie passagère, le ciel s'est de nouveau couvert d'épais nuages, chassés par la bourrasque d'ouest qui a repris de plus belle.

Les rafales sont de plus en plus violentes et font craindre des sinistres.

Pour le moment, on ne signale rien d'anormal sur les côtes de notre littoral ; mais la nuit ne présage rien de fameux.

Les navires qui doivent faire route pour l'ouest sont prudemment restés au port en attendant l'apaisement du mauvais temps qui semble ne plus vouloir nous quitter.

La mer est très agitée, mais si le vent hâle plus le Nord, elle ne tardera pas à devenir démontée.

*Marin tombé dans la mâture.* — Hier dans l'après-midi, le nommé Julien Poirel, âgé de 17 ans, marin, demeurant à Marbyck, étant occupé à travailler dans la mâture de la goélette « Irlandaise », en arrimant dans le bassin du commerce, est tombé d'une hauteur de cinq mètres environ sur le pont.

Dans sa chute, Poirel ne s'est heureusement que fouler le pied droit.

Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Allemée, il a été reconduit à son domicile.

*Accident de travail.* — Le nommé Louis Papegay, 26 ans, demeurant, 25, rue des Arbres, occupé pour le compte de la nouvelle société de déchargements, quai du Bassin de la Marine, a reçu une pesanteur de sonte pesant 200 kilogs sur le pied gauche.

Cet ouvrier a eu deux doigts écrasés.

Après avoir reçu quelques soins, Papegay a été conduit à son domicile.

# PAS-DE-CALAIS

## ARRAS

*Accident.* — Un accident est survenu hier matin à la gare des voyageurs. Une dame Julia Bequelin, 23 ans, marseillaise des environs, saisie de la Seine à Montreuil-sur-Mer descendait de l'express de Paris qui arrive en gare à onze heures, portant sur les bras un tout petit enfant. En traversant les voies pour aller prendre le train de Montreuil elle glissa et tomba à malheureusement qu'elle se fracture la jambe gauche au-dessus de la cheville. Mme Bequelin a reçu à la gare les premiers soins puis elle a continué son voyage.

### *Un homme asphyxié à Fiérines*

M. Leriche, chaufournier à Fiérines, en visitant ses fours, a trouvé près de l'un d'eux le cadavre du sieur Genaux. On suppose que Genaux a voulu passer la nuit en cet endroit et qu'il a été asphyxié par la fumée qui se dégage du four.

## BÉTHUNE

**Lens.** — Procès-verbal vient d'être dressé à la charge du nommé Dassonneville Henri, 29 ans, rue de la Gare, pour bris de clôture, au préjudice de M. Bocquet Henri, cabaretier, place Verte.

— Aujourd'hui avaient à 6 heures du soir, dans une des salles de l'hôtel de ville, se réunirent les membres du comité de la cavalcade du 15 avril 1895. La convocation porte : question du règlement des comptes.

— La gendarmerie de Lens, a arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion le nommé De Snerck Auguste, terrassier, sujet belge, cet individu a été conduit pardevant M. le procureur de la République à Béthune qui l'a fait écrouer à la maison d'arrêt.

— La musique du 73e de ligne jouera les mercredis suivants sur la Grand'Place, dimanche à midi :

1° Allegro. XXX. — 2° Le Duc d'Olonne (ouverture) Auber. — 3° Une soirée près du Lac (Mazurka) F. Lecuyer. — 4° Les Cloches de Corneville (Pantaisie) Planquette. — 5° Perle de Rosse (Valse) L. Lafatte.

— Le Comité de la Société d'Instruction Républicaine du canton de Béthune, se réunira aujourd'hui samedi à 8 h. 1/2 du soir ; Vendredi prochain jour de la séance qui sera intéressante : 1° Assemblée générale annuelle ; 2° Conférence ; 3° Communications ; 4° Questions diverses.

**Beuvry.** — Demain dimanche à 4 heures après midi, M. G. Marguerit, homme de lettres, fera une conférence sur la lecture et le langage, dans la salle Clemenat Robert, sous les auspices de la Commission des conférences populaires de Beuvry.

## SAINT-POL

Des conférences publiques pour l'instruction popu laire sont organisées à Saint-Pol, sous le patronage de l'administration municipale et avec le concours des professeurs du collège.

La première de ces conférences sera faite le dimanche 8 mars, à 2 heures, dans la salle des fêtes par M. Wyart, professeur de troisième, qui parlera de Saint Pol pendant la Révolution. Elle sera présidée par M. Gengoux, député.

Ces conférences n'ont aucun caractère politique ni électoral, et ne sont nullement faites en vue des élections municipales. Elles sont purement organisées en vue d'aider à l'instruction populaire.

**Par les Temps Froids et Humides**
toutes les personnes soucieuses de leur santé ne doivent consommer d'autre APÉRITIF que l'excellent VIN de

**BANYULS-TRILLES**

au Quinquina et elles ne tarderont pas à ressentir les effets généraux de ce puissant tonique, uniquement recommandé par le corps médical.

**Dans tous les Cafés et les bons Estaminets**
Exiger l'étiquette sur la bouteille.

# TRIBUNAUX

### *Tribunal correctionnel de Lille*

Audience du 6 mars 1896

Présidence de M. Dassonville, vice-président.
Ministère public : M. Desticker.

LILLE

**JUGEMENT**

**dans l'affaire des escroqueries au préjudice des employés de la Compagnie du chemin de fer du Nord et des préposés d'octroi.**

Le Tribunal a condamné Pierre Serre à deux mois de prison et 100 fr. d'amende. Nous avons rendu compte de cette affaire dans notre numéro du 29 février.

**Tentative de corruption de fonctionnaire.** — Vers onze heures du soir, deux marx, un tableau de bas étage, Angèle Olivier arpentait le trottoir, « agnichant » les passants. Or, l'agent de sûreté Blondel vint à passer et le pria de le suivre au violon. Angèle Olivier s'excusa mais essaya de le corrompre en lui offrant de l'argent. C'est ce qui lui vaut 3 jours de prison.

**Vol.** — Sophie Van Aste, 21 ans, fileuse, était hier vers onze heures du matin, midi chez Mme Ottofoy, 247, rue de Paris. Les deux femmes avaient bu pas mal de petits verres et M. Ottofoy s'en trouva tout-à-coup indisposé. Elle avait la tête lourde dit-elle, à tel point qu'elle ne put empêcher Sophie Van Oste de fouiller dans les poches de son tablier et d'en retirer une somme de cent sous qu'elle avec laquelle elle fila. Revenue de sa... étapeur, Mme Ottofoy fit un plainte à la police et la fileuse est condamnée à 3 mois de prison.

**Anarchiste.** — Mercredi vers une heure de l'après-midi, l'agent Duclerq, de service rue Faidherbe, aperçut un ivrogne qui, par ses facéties, avait rassemblé les passants curieux. L'agent se mit en devoir de faire cesser le scandale et d'arrêter le personnage.

Mais celui-ci de se récrier en injuriant : « Tu es un fainéant qui protèges les riches, clamait-il, si tu n'avais pas cette tenue tu serais comme moi, et puis « j'em...mède à la campagne » les bourgeois et toi avec ».

La dessus notre homme s'élancait sur l'agent et lui envoyait un coup de tête, l'agent l'évita et se saisit de l'énergumène ; il l'emmena. Pendant cinquante pas l'ivrogne suivit tranquillement mais bientôt il refusa d'avancer, se coucha à terre et prétexte que l'on avait à gauche du corps du pied.

Deux agents de service à la gare, Hilaire et Doucet, arrivèrent pour aider leur collègue, mais ne réussirent pas à conduire le prisonnier. Un commissionnaire et un véhicule furent requis : le forcené se vit enfin hissé sur la voiture. Mais, jusqu'au poste il manifesta les plus patriotes cri : « Vive Havachol ! Vive l'anarchie ! »

C'est un nommé Louis Mottes, 27 ans, journalier, depuis quelque jours sans domicile, déjà condamné trois fois pour vagabondage. Le tribunal l'envoie méditer à ses théories anarchistes à la maison d'arrêt où il passera deux mois. En plus, 5 francs d'amende pour ivresse.

**Coups et blessures.** — Le 12 février, Ferdinand Debuire, 32 ans, marchand de journaux et Frédéric Vanoutrive, dit Paul, 37 ans, sans profession, avaient été la proie du vagabondage.

Ils ont alors fait diverses folies et finalement porté des coups à une personne restée inconnue. Ils avaient d'abord été relaxés sur ordre de la police. Un non-lieu fut rendu de ce chef.

Pour compt, le premier récolte 6 jours de prison, le second 10 jours.

**Voleur et fumiste.** — Sous cette rubrique, dans notre numéro du 3 février, nous avons relaté la condamnation de Victor Boutry, 16 ans, repasseur, qui, recueilli par M. Douvin, coutelier rue St-Nicolas, 20, par charité, en avait abusé au point en soustrayant une chemise de flanelle, une pipe d'écume et une tire-lire contenant 8 francs. Boutry laissait en outre, dans la maison, un matelas en mauvais état que le trait de Douai l'attendait. Il avait été condamné à 3 mois de prison et à 3 ans de prison. L'affaire revenait sur opposition et le tribunal a confirmé le jugement.

Vu le 18 février, vers 10 heures du soir, en rentrant chez lui, M. Turck, sculpteur rue Solférino, remarqua un individu sortant de chez lui avec des draps et des couvertures. Le fuyard, Mathieu Raux, 51 ans, marchand de journaux, qui s'était introduit dans son domicile et se mettait en devoir de déménager la maison.

Cet homme a été souvent condamné. Cette fois, le tribunal lui en donne pour 3 ans de prison.

## DOUAI

**Vol.** — Une expulsée, revenue en France, travaillait comme femme de journée chez Mme Colas, cabaretière, qui avait confiance en elle. Vers la fin de janvier, un client rapportait à la cabaretière que cette femme, nommée Céline Terras, 28 ans, lui avait fait voir une bague qu'elle prétendait tenir de sa sœur.

Mise en éveil, Mme Colas visita un tiroir secret où elle avait certains bijoux. Une bague et une chaîne y manquaient. Céline Tenas, après avoir nié, avoua le vol.

4 mois de prison à cette femme.

TOURCOING

**Exploits d'ivrognes.** — Cyrille Vandenberghe, 19 ans, marchand ambulant, et Charles Dubois, 17 ans, maçon, faisaient la nocé depuis le matin, quand vers trois heures de l'après-midi, ils demandèrent l'entrée de la maison de Mme Vorons, rue du Moulin-Papot pour Blaquette. 4. Cette femme était avec sa fille et refusa de recevoir ces individus qu'elle craignait à juste titre. Mais ceux-ci entèrent dans la maison, brisèrent les vitres et frappèrent brutalement les deux femmes.

Quarante jours de prison à Vandenberghe, 15 jours à Dubobelle. A chacun d'eux cinq francs d'amende.

MARCQ-EN-BARGEUL

**Port illégal du costume de prêtre.** — Le 27 novembre dernier, un individu vêtu du costume de prêtre, demeurant à Marcq, 4 à la décoration de la gare » et y loupait une chambre. Il visitait alors les environs, allant jusqu'à Douai et faisant des quêtes pour toutes sortes de bonnes œuvres.

Il avait des cartes de visites sur lesquelles on lisait :

« Le Révérend Père Jules de la Compagnie de Jésus » on bien encore « Le Frère de Saint-Jean ».

Il fut arrêté un beau jour et les trouva sur lui un carnet d'adresses de personnes aisées, chez qui sans doute il devait se présenter pour extorquer de l'argent sous prétexte de bonnes œuvres ou quêtes charitables.

L'instruction n'a pas établi les escroqueries et un non-lieu a été rendu de ce chef. Mais cet homme, nommé Desplanque Louis-Joseph, âge de 37 ans, a été condamné à 3 mois de prison, parce qu'il n'avait pas qualité pour porter, à six mois de prison.

### *Tribunal correctionnel de Valenciennes*

*Valenciennes.* — Vendestraeck Louis, tailleur, sujet belge, qui aimé que nous l'avons dit, a été arrêté pour infraction à l'arrêté d'expulsion, est condamné à 3 mois de prison.

*Saint-Amand.* — Un Anglais, arrivé à St-Amand il y a quelques jours, M. Bonnetier de la rue Nilson, chez laquelle il s'amusa une partie de la soirée. Mais quelle ne fut pas sa surprise de s'apercevoir le lendemain qu'on lui avait enlevé 15 billets de 100 francs.

Il dépesa aussitôt une plainte et on arrêta la fille Nilson, Gabrielle, dernière qui d'ailleurs ne pas son vol, est condamnée à 6 mois de prison.

**Escroquerie.** — Un ouvrier verrier, Gustave Degbels, sujet belge, 42 ans, marié et père de six enfants, étant en relation avec le nommé Antoine Delfosse, également verrier, avait pu trouver où ce dernier cachait son trousseau de clefs. A l'aide de ces clefs, il puisait dans la caisse de Delfosse quand il voulait, et, quand il voulait se mettre fort lucratif ; depuis un an il ne travaillait plus et malgré cela dépensait beaucoup.

Il y a quelques jours, il avait en sa possession deux obligations russes au porteur de 500 fr. chacune et essayait de les vendre pour leur valeur. Le gendarmerie eut vent de la chose, fit une enquête et reconnut que ces actions appartenaient à Dé Delfosse.

Le montant des sommes soustraites à ce dernier depuis un an, s'élève à 2130 fr. desquels il faut déduire les deux obligations russes et les 500 francs qu'il a pu vendre pour leur valeur. Le gendarmerie eut vent de la chose, fit une enquête et reconnut que ces actions appartenaient à Dé Delfosse.

Le montant des sommes soustraites à ce dernier depuis un an, s'élève à 2130 fr. desquels il faut déduire les deux obligations russes au porteur de 500 fr. chacune et essayait de les vendre pour leur valeur. Le gendarmerie eut vent de la chose, fit une enquête et reconnut que ces actions appartenaient à Dé Delfosse.

Elle fut appréhendée et conduite à la maison d'arrêt. Le tribunal avait dû sursoir à son affaire, car Degbels ne comprenait pas le français.

Depuis, on avait prétexté qu'elle était, par moments, atteinte d'aliénation mentale.

De l'enquête faite à Douai, il ne fut soumis, le contraire a été prouvé. 15 jours de prison lui sont alloués.

*Abus de confiance.* — Oscar Poulsen, âgé de 44 ans, l'un des ces fameux requins de quai, qui opère à Dunkerque depuis quelques mois déjà, a comparu pour la quatrième fois, sous l'inculpation d'abus de confiance, commis au préjudice de M. Wesle, qui parcourait, quand de coutume, le quai Neuve, qu'il occupait depuis le 10 février dernier, à la commission.

Poulsen conduisit chez M. Weill, un marin qui acheta un gilet de laine de 12 francs, et Poulsen se chargea de le lui porter à bord. Le lendemain. Au moment de s'y rendre, cet individu demanda à M. Weil cinq chemises, valant 8 fr 50 en tout, pour un autre marin.

L'employé tailleur ne revint pas et dissipa l'argent qu'il reçut.

M. Poulsen prétendit avoir laissé les chemises à bord d'un navire parti en mer.

Le Tribunal l'envoya pour deux mois à l'hôtel des hariccts de la rue des Vieux-Remparts.

# *Nouvelles à la Main.*

L'amour des cartes a mené un joueur jusqu'à l'escroquerie. Un officier, un élégant officier, sa passion le reprend, et, très courtoisement :

— Coupez ! monsieur, dit-il au bourreau.

***

Au restaurant :

— Garçon, enlevez-moi ce camembert, il me me dit rien !

— Qu'à cela ne tienne ! si Monsieur veut, je vais lui en apporter un qui lui dira... des vers.

***

**Après une soirée musicale donnée chez elle, Mme C... demande son appréciation à la cuisinière.**

**— Ah ! madame, quel homme ! comme il chante bien !... On dirait qu'il se gargarise.**

# *SPECTACLES et CONCERTS*

**Grand-Théâtre de Roubaix,** *Salammbô.* — La direction Martini a voulu jusqu'au bout tenir ses promesses de terminer le printemps lyrique par une robustaison pour la saison 1895-96.

Après la *Navarraise*, l'*Attaque du Moulin*, le *Roi de Lahore*, *Samson et Dalila*, et pour clôturer la série : *Salammbô*.

L'œuvre de Reyer a reçu une interprétation de tous points excellente devant une salle archi-comble, l'orchestre a bien parfois couvert la voix des chanteurs, les chœurs manquent de ferme, les chœurs insuffisamment sûrs et cependant une fois ces critiques de détail émises, il faut convenir que les uns et les autres ont rendu de conducteurs de la partition.

Du côté des interprètes, il en a été de même. M. Ch. Gauthier qui décidement progresse tous les jours du côté scénique, n'est cette fois surpassé ; il a imprimé au rôle de Matho son véritable caractère de fougue sauvage.

M. Carroul, le bénédictaire a été chaudement été, cet artiste si consciencieux, si apprécié de tous ses citoyens, si la direction ne se l'attache plus la saison prochaine ; le rôle d'Hamilcar n'est pas de premier plan, il a du prendre le rôle dans tout le rôle d'assez désirable.

Tous les éloges que nous pourrions émettre seraient au-dessous du mérite de Mme Vill ; tragique et charmeresse, elle a au après son succès dans *Samson et Dalila* et Mme Vill a plus grand encore qu'il est possible, dans *Salammbô*.

Les autres rôles d'importance méritent cet éloge complimentant : Mlles Hall, Paul Gautier, Hourdin, Gordon, Pierre, Durand.

Le ballet bien réglé, a été fort applaudi, Mlles Pastore et Parisi ont été chaudement applaudies.

Il convient de louer l'Administration pour les soins apportés dans l'agencement des décors.

LIONEL.

### *Programme des Spectacles et Concerts*

**Ville de Roubaix.** — Dans la salle du « Maréchal de Coygiem », 111, Grande-Rue, 111. — Le dimanche 8 mars 1896, à 6 heures précises du soir, Grand Concert donné par le Cercle « Union Dramatique Roubaisienne, avec le bienveillant concours du « Club Symphonique Roubaisien ».

**Concert du Moulin-Rouge**, 5, place du Trichon. — Grand concert, M. A. Lomoum, chansonnier imitations et son nouveau répertoire. — Nouveaux debuts. — Soirées tous les dimanches, lundis, jeudis et samedis.

Consommations de 1er choix.

**Ville de Tourcoing**, cour d'honneur de l'Hôtel de Ville. — Samedi 7 mars, à 8 h. 1/2 du soir, grand concert offert à ses membres protecteurs et honoraires, par la Société Musicale Symphonique de Tourcoing (directeur M. Frédéric Dubois, officier d'Académie, avec le concours de Mlle Stéphanie Kerrion, contralto de l'Opéra-Comique, M. Léon Lilien, violon-solo de la Société des Concerts symphoniques, professeur au Conservatoire de Tourcoing ; M. Paul Mayer, pianiste et de M. Duvivier, chanteur de genre.

PROGRAMME :

Première Partie

1. Antoine et Cléopâtre, tiré des Poèmes d'amour (A. Georges), La Société. — 2. Concerto en *mi* pour violon avec accompagnement d'orchestre (F. Mendelsohn), M. Léon Lilien — 3. a. Air de Samson et Dalila (C. Saint-Saëns); b. Seguedille de Carmen (G. Bizet), Mlle Stéphanie Kerrion — 4. Concerto en la pour piano avec accompagnement d'orchestre (Grieg), M. Paul Mayer. — 5. Scènes pittoresques : a. Marche, b. Air de Ballet, C. Angelus, d. Fête Bohème (J. Massenet), La Société. — 6. Monologue et Chansonnettes (XXX), M. Duvivier.

Deuxième partie

1. Les Erinnyes : a) Danse Grecque, b) La Troyenne regrettant sa patrie, c) Divertissement (J. Massenet) La Société. — 2. Le Rêve de Virginie (A. Massé), Mlle Stéphanie Kerrion. — 3. Dans l'Onnis (F. Dubois) tiré de la fin suite d'orchestre, La Société. — 4. Rondo Capriccioso pour violon avec accompagnement d'orchestre (C. Saint-Saëns), M. Léon Lilien. — 5. Chansonnettes (XXX), M. Duvivier. — 6. Cortège de Bacchus, Ballet de Sylvia (L. Delibes), la Société.

— Le Piano à queue de la Maison Gaveau sera tenu par M. Paul Mayer.

**Ville de Wattrelos.** — Dans la grande Salle de musique de Madame Veuve Parent, rue de la Gendarmerie, — Dimanche 8 mars 1896, à 6 heures précises du soir, Grand Concert offert à ses membres honoraires et executants, par la Musique Municipale, sous la direction de M. L. Montagne, avec le concours de « l'Harmonie Dramatique » sous la direction A. Demeyer, violoniste, 1er prix du Conservatoire de Lille — A. Demeyer, violoncelliste, 1er prix du Conservatoire de Lille — J. Watteeuw, Le Brouteur — A. Carpentier, fort baryton, lauréat de l'école nationale de Douai — A. Defrance, 1er Virginie de l'Amusement du Conservatoire de Lille — P. Mager, pianiste.

**Grand-Théâtre de Lille.** — Dimanche 8 mars. — Bureau à 5 h. ridean. à heures 1/2, — irrévocablement la dernière représentation de l'immense succès d'*Hérodiade*. Le spectacle commencera par les *Crochets du Père Martin*, drame. On terminera par les *Petites Berbis*, opérette.

## CONVOCATIONS

*Ancient militaires « Le Ralliement ».* — Les membres de la Société des Anciens militaires « Le Ralliement », de Wasquehal, sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche prochain 8 mars, à 7 heures 1/2 précises du soir, au local de la société, café Lejeune-Mullier.

Réponse du Conseil municipal ayant trait à la pétition des ouvriers du Nord, au sujet du Boulanger, à la mémoire des enfants de Wasquehal, morts pour la défense de la Patrie.

Organisation de la souscription.

Questions diverses.

## Etat-Civil de Roubaix

Du 6 Mars 1896

**Naissances.** — César Vermesse, rue Chateaubriand, maison Fauville 26 — Georges Sckroel, rue Beauvreuet 117 — Pierre Radeau, Hôtel-Dieu — Suzanne Bulteau, rue Pierre 4 — Aimé Jonniaux, rue Lorraine 3 — François Baert, rue des Fleurs, cour Desrousseaux 26 — Eugène Braeq, rue Soli 6 — Valentine Jacques, rue Meyerbeer prolongée — Georges Bégaux, rue de Wasquehal — Adrienne Dupr, rue du Ballon — Henri Malfait, rue Hutin — Emile Verhaegho, rue Dampierre 19 — Charles Dupont, rue St-Jean 114.

**Décès.** — Louis Courier, 41 ans, Hôtel-Dieu — Napoléon Hoen, 7 ans, rue Gretry 23 — Augustine Fesler, 89 ans, aux Petites-Sœurs — Marie Hennetone, 47 ans, rue Les Vaucanson 26 — Andrée Vanhoenacker, 1 an, rue de Tourcoing 42 — Léon Nys, 1 an, rue Bayart 4 — Martial Parent, 60 ans, rue de l'Alma 107 — Jeanne Bonte, 68 ans, Hôtel-Dieu — Adrienne Petit, 1 an, rue de Mouveaux — Henri Duquesne, 42 ans, rue du Tilleul — Joseph Anziau, 35 ans, rue de Mouveaux — François Vignolle, 63 ans, rue de Lille.

## Etat-Civil de Tourcoing

du 6 mars

**Naissances.** — Louise Hespeels rue des Cinq-Voies, 215 — Raymond Guidez, rue de Mouveaux 187 — Jean-Baptiste Poitevin, rue Neuve 26 — Julien Tugat, ue Blanc-Seau — Jean Facque, place des Halles — Hélène Boudringin, Pont-de-Neuville.

**Décès.** — Louis Courier, 41 ans, Hôtel-Dieu — Napoléon Hoen, 7 ans, rue Gretry 23 — Augustine Fesler, 89 ans, aux Petites-Sœurs — Marie Hennetone, 47 ans, rue Les Vaucanson 26 — Andrée Vanhoenacker, 1 an, rue de Tourcoing 42 — Léon Nys, 1 an, rue Bayart 4 — Martial Parent, 60 ans, rue de l'Alma 107 — Jeanne Bonte, 68 ans, Hôtel-Dieu — Adrienne Petit, 1 an, rue de Mouveaux — Henri Duquesne, 42 ans, rue du Tilleul — Joseph Anziau, 35 ans, rue de Mouveaux — François Vignolle, 63 ans, rue de Lille.

# FINANCES

Paris, 6 mars 1896.

Les ventes du comptant continuent à peser sur les cours des valeurs françaises.

Le 3 0/0 est lourd à 102.77.

La 3 1/2 est en baisse à 101.85.

On cote 630 sur le Crédit Foncier. Ses obligations sont très demandées ; ces titres trouvent un recroit de garantie dans l'augmentation des réserves pour primes à amortir.

Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 576.75.

La Société Générale est toujours nonchalante de 518 à 520.

Le Crédit Lyonnais se tient à 788.75.

La Robinson Bankingest très activement traitée à 183.75.

L'action de la Compagnie française des mines d'or et d'exploration est cotée à 195. La Compagnie se tient à la disposition des actionnaires qui désirent se faire représenter gratuitement à l'assemblée de la Geldenhuis Deep le 19 mars courant.

La part de la Compagnie nationale des mines de France vaut 25 fr. demandée.

L'action Total Gold Extraction clôture à 75.

Le Bellagoli Gold vaut 22.05.

Les Chemins français sont très recherchés.

## BOURSE DE LILLE

Du 6 Mars

*Emprunts* (Villes et Départements)
Lille 1890 (obl. 500) 502.

*Obligations diverses*
Eaux de Dunkerque (r. à 500), 455.

*Chemins de fer et Tramways*
Alibi (a 500 t. p.), 775 760 750 — Bruay p. 1000 Bully-Grenay p. 2101.25 2100 — Courrières n. 4300 Douaye, coupure de cent p. 3500 — Outrinont (a 500 t. p.) n. 400.

## BOURSE DE BROUXELLES

du 6 mars

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Belge 3 | s. 1 | 100 35 | Brux. lin. | 1886 | 160 — |
| — | ser. II | 100 20 | Non libéré | 1886 | — |
| — | ser. III | 100 30 | Obligatio à prime | | — |
| — | 3. | 99 — | | 1877 | 3 — |
| — | 2 1/2 | 94 50 | | 1883 | 3 — |
| Annuités. | 3 | 99 75 | Tournai | 1874 | 4.5 52 75 |
| — | 4 1/2 | — | | 1886 | 5 1/2 — |
| — | 4 1/2 | — | Gand | 1886 | 3 — |
| Cr. com. | 4 1/2 | 115 — | | 1880 | 3 — |
| — | 4 | — | | 1885 | 3 106 50 |
| — | 3 p. c. | 1861 | — | Liége | 1853 2 1/2 99 50 |
| — | 3 p. c. | 1866 | — | | 1860 3. 127 50 |
| Anvers | 1887 lib. | 108 12 | | 1871 | — |
| Libéré | 1887 | | | 1879 | 104 25 |
| | | | | 1889 | 3 1/2 — |

## CONNAISSANCES UTILES

Quel est l'effet produit chez les fumeurs par l'abus de la cigarette ?

Il est désastreux. Un homme peut fumer la cigarette pendant des années et ne pas se rendre compte du mal produit, s'il n'a accomplir aucune besogne rude. Mais qu'il se livre à un exercice violent et il s'aperçoira qu'il a perdu toute force et toute résistance. Le cœur affaibli ; le malade n'a plus d'haleine. Des athlètes ont été contraints d'abandonner leur métier, parce qu'ils ne pouvaient se résoudre à ne plus fumer de cigarettes.

**BONS PANAMA**
**LOTS du CONGO**
**J. BULTÉ**
**Comptoir de Change**
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
*ACHAT et VENTE à prix fort de Titres négociables*
**Exécution** rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscription aux Emissions. — Versement, Conversion.
Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.
BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

**MAISON DU TAPIS**
7, Rue du Vieil-Abreuvoir
ROUBAIX
Ameublements
Tentures
Linoléum
Carpettes
Moquettes
Objets de la Chine et du Japon
POUR CADEAUX
Grand choix
Meilleurs prix

**COALTAR SAPONINE LE BEUF**
DÉSINFECTANT, ANTIMIASMATIQUE.
Cicatrisant, vulnéraire, vermifuge
ADMIS DANS LES HOPITAUX DE PARIS
PRIX : 1 fr. 50 le flacon de 500 gr.
Très efficace contre les plaies, cancers, gangrènes, angines, anthrax, herpès, dartres, pityriasis, etc.
Aucun autre produit ne peut lui être préféré pour les soins hygiéniques du corps. Employé en lotions, ablutions, etc.
DÉPOT DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES.